

Acte d'Engagement

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Saint-Etienne-au-Temple

MARCHE TRAVAUX

**Marché passé en application des dispositions de l'article 28
du Code des Marchés Publics**

OBJET

**Changement des portes – Réparation des menuiseries bois abimées – Peintures des
menuiseries bois du Groupe Scolaire du Plantinot
Commune de Saint-Etienne-au-Temple**

Mois d'établissement du marché (m_0) = avril2016

SOMMAIRE

Article 1 - Contractant	3
1.1 - Désignation	3
1.2 - Documents à fournir par le candidat susceptible d'être retenu	3
Article 2 - Délais d'exécution	3
Article 3 - Offre de prix	4
3.1 - Conditions générales de l'offre de prix	4
3.2 - Forme du prix	4
3.3 - Actualisation du prix ferme	4
Article 4 - Rémunération du titulaire du marché	4
Article 5 - Montant sous-traité	5
Article 6 - Signatures	6

Article 1 - Contractant

1.1 - Désignation

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse :

agissant pour mon propre compte ;

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse :

agissant pour le compte de la société (nom et adresse)

Après avoir pris connaissance des pièces listées à l'article 1 et des documents qui y sont mentionnés et produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44 et 45 du CMP et rappelés au règlement de la consultation,

Je m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations visés à l'article 2.2 du présent document, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **120** jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

1.2 - Documents à fournir par le candidat susceptible d'être retenu

- Pour l'application du I 1°) de l'article 46 du CMP :
 - L'un des documents suivants, conformément au 2° de l'article D. 8222-5 du Code du Travail :
 - Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ;
 - Une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ;
 - Un devis, document publicitaire ou correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ;
 - Un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an.
 - Une déclaration sur l'honneur du candidat certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 en application du 3° de l'article D. 8222-5 du Code du Travail.
- Les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux I 2°) et II de l'article 46 du CMP.
- Ces documents sont à fournir dans un délai de 8 jours à compter de la demande du représentant du pouvoir adjudicateur.

Article 2 - Délais d'exécution

Les travaux seront impérativement exécutés durant les vacances scolaires, entre le 04/07/2016 et le 19/08/2016

Article 3 - Offre de prix

3.1 - Conditions générales de l'offre de prix

L'offre de prix :

- est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de fixation du prix par le candidat ; ce mois est dénommé "mois zéro des études" (m_0 études) ;
- rémunère la mission définie à l'article 4 du Cahier des Clauses Particulières.

3.2 - Forme du prix

Le prix est **ferme** actualisable.

3.3 - Actualisation du prix ferme

Cette actualisation est effectuée par application au prix du marché d'un coefficient d'actualisation (C_n) donné par la formule : $C_n = I(d - 3) / I_0$ dans laquelle I_0 et I_{d-3} sont les valeurs prises respectivement au mois zéro qui est le mois de fixation du prix par le candidat et au mois $(d - 3)$ par l'index de référence I , sous réserve que le mois d de la date d'effet de l'acte qui emporte commencement d'exécution du marché soit postérieur de plus de 3 mois au mois zéro.

L'index de référence I choisi en raison de sa structure pour l'application de l'actualisation est : **BT43 - Menuiserie en alliage d'aluminium**

Lorsqu'une actualisation a été effectuée provisoirement en utilisant un index antérieur à celui qui doit être appliqué, il n'est procédé à aucune autre actualisation avant l'actualisation définitive, laquelle intervient sur le premier règlement suivant la parution de l'index correspondant.

Pour la mise en œuvre de cette formule les calculs intermédiaires et finaux sont effectués avec au maximum quatre décimales.

Article 4 - Rémunération du titulaire du marché

Le forfait de rémunération définitif établi suivant les éléments de mission figurant dans l'article 8.3 du Cahier des Clauses Particulières s'élève à :

Pour le marché sans option :

Montant HT	euros HTVA
T.V.A :	euros
Total :	euros TTC

arrêté en lettres :

Pour l'option 1 : remise en état du volet mécanique de la cantine

Montant HT	euros HTVA
T.V.A :	euros
Total :	euros TTC

arrêté en lettres :

Pour l'option 2 : synchronisation des volets électriques de la mairie

Montant HT	euros HTVA
T.V.A :	euros
Total :	euros TTC

Arrêté en lettres :

Ce forfait de rémunération pourra être augmenté ou diminué par avenant, en cas de modification de la consistance de la mission.

Ce forfait de rémunération pourra être augmenté ou diminué par avenant, en cas de modification de la consistance de la mission.

Article 5 - Montant sous-traité

Montant sous-traité désigné au marché :

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n°.....(voir annexe (DC4) sur www.minefi.gouv.fr en cas de sous-traitance) au présent marché indique(nt) le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que le titulaire envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA : euros
- Montant TVA incluse : euros

Les déclarations et attestations (articles 114 1° et 44 du CMP) et les capacités professionnelles des sous-traitants recensés en annexes sont jointes au présent cadre de marché.

Créance présentée en nantissement ou cession :

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que le titulaire pourra présenter en nantissement ou céder est ainsi de : euros

Article 6 - Signatures

Fait en un seul original
à : <input type="text"/> le : <input type="text"/>
Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :
<input type="text" value="Nom, Prénom,"/>

Acceptation de l'offre par l'administration
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.
<ul style="list-style-type: none">- L'offre sans option- L'offre avec la ou les options suivantes :
Pour un montant global de :
Le Pouvoir Adjudicateur
à : le :

Date d'effet du marché notification
Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le _____ par le prestataire destinataire
Pour le Pouvoir Adjudicateur,
à : le : (date d'apposition de la signature ci-après)
Reçu notification le :
Le prestataire :
(signature du prestataire)

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé. (cadre ci-dessus à renseigner)